

Publication d'éléments de rémunération du Président Directeur Général de L'Oréal effectuée en application du code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de juin 2013

C Ó

Le Conseil d'Administration de L'Oréal, lors de sa réunion du 10 février 2014, a arrêté, sur proposition du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations, les décisions suivantes concernant la rémunération de Monsieur Jean-Paul Agon, Président Directeur Général de L'Oréal :

Rémunération au titre de l'exercice 2013

Après examen des critères d'évaluation de la performance détaillés dans le Document de Référence 2012 en page 62, la partie variable annuelle de la rémunération 2013 de Monsieur Jean-Paul Agon a été arrêtée à 1 837 500 euros, soit 87,5% de l'objectif cible de 2 100 000 euros.

Il est rappelé que la partie fixe de la rémunération de Monsieur Jean-Paul Agon avait été précédemment arrêtée par le Conseil d'Administration à 2 100 000 euros pour l'exercice 2013.

Rémunération au titre de l'exercice 2014

Le Conseil d'Administration a décidé de revoir la partie fixe de la rémunération de Monsieur Jean-Paul Agon, inchangée depuis 2008, et de fixer celle-ci à 2 200 000 euros.

Le Conseil a également décidé de maintenir, pour la partie variable annuelle, un objectif cible de 100% de la partie fixe, soit 2 200 000 euros. Les critères d'évaluation de la performance ont été redéfinis et figureront dans le Document de Référence 2013.

«Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com. Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»

Contacts L'ORÉAL (standard : 01.47.56.70.00)

Actionnaires individuels et Autorités de Marché

Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels

Journalistes

M. Jean Régis CAROF Tél: 01.47.56.83.02 jean-regis.carof@loreal.com Mme Françoise LAUVIN Tél: 01.47.56.86.82 francoise.lauvin@loreal.com Mme Stephanie CARSON-PARKER Tél: 01.47.56.76.71 stephanie.carsonparker@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N.: FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, http://www.loreal-finance.com ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).